

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2013

Le conseil municipal, dûment convoqué le 30 avril 2013, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE – Christophe COQUART – Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS – Murielle BARBECOT.

Excusé : Jacky NOUET

Absents : Magali TAFARO – Patrick DER-KEVORKIAN - Franck ALBANESE

Secrétaire de séance : Corinne DECOLLONGE

Le compte-rendu de la dernière séance n'apporte aucun commentaire.

DEMANDE DE SUBVENTION DE DOMBES HAND BALL

Monsieur le maire soumet la demande de subvention de l'association de Villars les Dombes DOMBES HAND BALL au sein de laquelle une joueuse habite la commune de SAINT MARCEL. L'assemblée refuse par 8 voix CONTRE et 1 abstention, en raison de la demande tardive après l'approbation du budget et du nombre très important de demande d'associations extérieures à la commune.

CHOIX DE LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle l'étude sur l'intrusion des eaux parasites dans le réseau d'assainissement ainsi que les préconisations de travaux. La commission travaux s'est réunie pour étudier les candidatures le 13 mai 2013 et propose de retenir la proposition de G2C ENVIRONNEMENT pour un montant de 11 852 € HT.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir le contrat proposé par G2C ENVIRONNEMENT.

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'état d'avancement des études de maîtrise d'œuvre de M. Cédric CHARDON paysagiste et de M. Severin PERRAULT architecte, de l'espace public autour de la mairie. Ces études de maîtrise d'œuvre donnent un coût d'aménagement à 150 000 € HT. Une subvention de 30% a été accordée par le Conseil Général.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces travaux et son plan de financement et sollicite l'aide du Conseil Général de l'Ain pour la réalisation de cette opération.

DEMANDE D'ANNULATION DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la demande de madame PERRONE d'annulation du titre n° 140 de

l'année 2013 d'une somme de 175 €. La location de la salle des fêtes a été annulée pour des raisons familiales.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité d'annuler ce titre d'un montant de 175 € et de l'inscrire à l'article 673 du budget.

DECISIONS MODIFICATIVES

PRINCIPAL			FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>Libellé</i>	<i>Article</i>	<i>Op.</i>	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Bâtiments et installations	28041582				773,00	
Bâtiments et installations	280411512					773,00
TOTAL					773,00	773,00

ASSAINISSEMENT			FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>Libellé</i>	<i>Article</i>	<i>Op.</i>	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Créance sur transfert de droits	2762				10 786,00	
Créance sur transfert de droits	2762					10 786,00
TOTAL					10 786,00	10 786,00

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité.

AJUSTEMENT DE L'INVENTAIRE ET DE L'ETAT DE L'ACTIF

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de sortir de l'actif du bilan de la commune tous les biens renouvelables acquis depuis plus de 4 ans à partir du 1^{er} janvier 2013, c'est à dire acquis avant le 01/01/2009.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord pour sortir de l'actif du bilan de la commune les biens suivants :

n° article	désignation	année	n° inventaire	valeur d'achat
2152	Signalisation routière	2008	2008/2315/05	5 883,14
	Ralentisseur	2008	2008/2315/04	1 704,29
	Panneau sécurité	2008	2008/2315/06	990,58
	jardinière	2008	2008/2152/02	1 798,76

TOTAL 2128				10 376,77
21571	remorque	2007	2007/21571/01	1 485,00
TOTAL 21571				1 485,00
21568	Extincteurs	2008	2008/21568/01	854,77
TOTAL 215688				854,77
2158	tondeuse	2007	2007/2158/01	3 380,00
TOTAL 2158				3 380,00
2183	Camescope	2007	2007/2183/01	428,99
	scanner	2007	2007/2183/02	100,00
	Ordinateur portable	2008	2008/2183/01	749,25
TOTAL 2183				1 278,24
2184	Tables et chaises salle des fêtes	2008	2008/2184/01	3 604,74
TOTAL 2184				3 604,74
2188	Appareil photo	2006	2006/2188/01	451,00
	débroussailleuse	2006	2006/2188/02	598 ,00
	Taille haie	2006	2006/2188/03	374,90
	illuminations	2006	2006/2188/05	1 280,92
	Matériel éducatif	2007	2007/2188/01	1 247,41
	Gymprojet	2007	2007/2188/02	159,00
	Panneaux électoraux	2007	2007/2188/03	1 375,40
	Isoloir handicapé	2007	2007/2188/04	185,38
	illuminations	2007	2007/2188/05	1 815,05
	Illuminations	2008	2008/2188/04	854,66
	Vitrine affichage église	2008	2008/2188/03	688,90
	Logiciel état civil	2008	2008/2188/05	1 076,40
	sono	2008	2008/2188/02	1 499,78
TOTAL 2188				11 606,80
TOTAL				32 586,32

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PETRONE :

- résume le diagnostic thermique réalisé à l'école, ce dossier a été étudié en commission.
- transmet la demande de l'association LA SEREINE à ST ANDRE DE CORCY. L'assemblée réaffirme sa volonté compte tenu de l'importance des demandes de limiter les subventions aux associations communales.
- communique les devis du géomètre concernant les plans topographiques pour le parking de la gare : le conseil décide de réaliser, dans un premier temps, que celui côté parking actuel, d'un montant de 980,00 € HT et d'attendre la proposition de la SNCF pour la valeur de sa parcelle. Le devis, d'un montant de 510 € HT,

pour le complément de la mairie est accepté. Il est inutile de faire celui pour la servitude du lotissement Vers l'École.

- les différents réseaux seront répertoriés dans l'acte notarié concernant la servitude de passage du lotissement Vers l'École.

- réforme des collectivités territoriales : les communes de plus de 1 000 habitants seront en scrutin de liste.

- lecture du projet de convention pour l'évacuation des eaux pluviales sur une parcelle privée. Une partie des eaux de la RD 1083 s'écoulent sur ce terrain ainsi que celles d'habitations. Le conseil autorise Monsieur le maire à poursuivre cette démarche avec le notaire mais demande à ce que tous les privés concernés participent financièrement aux travaux dont le montant total est de 7 295,60 € TTC.

Monsieur SILVESTRE fait part de l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la médiathèque.

Madame DECOLLONGE transmet les différentes propositions pour l'achat de barrières et potelets pour la sécurisation des trottoirs à proximité de l'école. L'offre d'un montant de 5 960,86 € TTC pour les barrières et potelets est retenue ainsi que la pose de ces équipements pour un montant de 4 305,60 € TTC.

Monsieur le Maire :

- demande l'avis de l'assemblée sur la demande de l'association SMHA d'occupation des trottoirs de la route de Monthieux à l'occasion de leur farfouille. Cette demande soulève un problème de sécurité pour le public et de plus condamne l'accès à la gare. Cette demande est refusée.

- présente l'évolution des PLU, celui de la commune sera à « Grenelliser » avant 2016. Monsieur FONTIBUS fait remarquer que les zones industrielles sont grandes consommatrices de foncier mais n'apparaissent pas dans les directives.

Monsieur LAMBERT signale que les accotements ne sont pas fauchés et cela pose des problèmes de sécurité. Des précisions seront demandées à Monsieur NOUET, en charge de ce dossier.

La séance est levée à 23 H.